

**PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 28/04/2023**  
**TENU A LA MAIRIE DE SERLEY A 20H00**

**PRESENTS** : Nicolas VILAIN, Patrick MICHELIN, Françoise EUVRARD, Sarah BARUET, Matthieu RABOT, PARADIS Laurent, Hélène LIET, Alexis GAUTHIER, John SIMONET, Sylvie BERNARD

**EXCUSES** :, Philippe DRIVON, GALLAND Vanessa, Daniel CEVRERO, Quentin PERRUSSON, Isabelle MARTINET

**Approbation du procès-verbal** du 24 mars 2023 à l'unanimité par le Conseil Municipal

**2) Point sur les finances de la commune**

Monsieur le Maire présente un point sur les finances de la commune au Conseil Municipal. Le Maire explique qu'il y a un décalage entre l'encaissement des recettes et le paiements des factures. C'est pour cela que dans un certain cas il pourrait être envisager de souscrire une ligne de trésorerie auprès des banques si besoin.

**3) Point sur le logiciel cimetière**

Suite à l'achat du logiciel pour le cimetière de Serley, Monsieur le Maire présente à l'ensemble du Conseil Municipal la carte définitive du cimetière pour validation. Une fois validé une formation aura lieu afin d'enregistrer toutes les données dans le logiciel.

**4) Admission en non-valeur**

Le maire indique au Conseil Municipal que face aux difficultés rencontrées pour recouvrer certaines créances, Madame la Trésorière Municipale sollicite l'admission en non-valeur de titres émis par la commune de 2016 à 2022 pour le budget assainissement.

Le montant global de cette créance s'élève à la somme de 32.66 €

Monsieur le maire propose en conséquence d'admettre en non-valeur ces titres non recouverts.

La dépense en résultant sera prévue sur l'exercice 2023 au budget assainissement.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal

DECIDE l'admission en non-valeur de cette créance irrécouvrable d'un montant de 32.66 €.

**5) Organisation journée participative**

Une journée participative va être organisée sur la commune le samedi 3 juin 2023. Un courrier sera transmis à l'ensemble des habitants avec les différents ateliers qui seront proposés lors de cette journée. Un repas le midi sera offert par la collectivité.

**6) Organisation Piscine communale**

Le nettoyage de la piscine de Serley vient de commencer, une demi-journée sera organisée le samedi 13 mai afin de terminer ce nettoyage.

## 7) Questions et informations diverses

- Cérémonie du 8 mai 2023 : la cérémonie du 8 mai 1945 aura lieu à 10h30 au monument aux Morts de SERLEY.
- Monsieur le Maire à présenter au Conseil Municipal le futur règlement de garderie et transport scolaire de l'école de Serley. Validation au prochain Conseil Municipal
- Un règlement intérieur de la commune va être instauré à l'ensemble du personnel communal
- La chaudière bois va être arrêtée mi-mai.
- Fleurissement : les canas ont été nettoyés environ 700 pots ont été réalisés. Livraison des fleurs le 11 mai avec 27 plants supplémentaires offert par la commune de Ciel
- Monsieur le Maire présente une proposition concernant l'acquisition d'une parcelle sur la commune. Le Conseil Municipal n'est pas intéressé par l'achat de cette parcelle.
- Fibre optique : les travaux ont repris et sont en cours de finalisation.
- Le curage du fossé rue de la ville des maréchaux va être réalisé.
- Voisins Vigilants : en attente de renseignement auprès de la gendarmerie.
- Vide Grenier : l'Association de la Cantine Scolaire de Serley organise un vide Grenier le 10 juin sur le parking du tennis.

Fin séance 22h00

Le Maire

Nicolas SERLEY

